CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E58387** **VALABLE JUSQU'AU** **03/11/2027**

ÉDITÉ LE 28/09/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/10/1992

Raison sociale : JOBARD

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 21/05/2020

Capital : 7 622

RUE DU PONT JOLI
21150 DARCEY

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC DIJON 92b550 389090416

Siret : 389 090 416 00022

Code NACE : 3900Z

Numéro caisse de congés payés : 07 21/5

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD 0000011387722404

Assurance Responsabilité Civile :
MSIG INSURANCE EUROPE AG F210.19.1432.

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/07/2026

Téléphone : 03 80 96 21 42 **Fax :**

Portable : 06 49 54 17 07

Responsabilité légale :
3DNEXT 2 (892 399 403) / COUTHIER ADRIEN DIRECTEUR GÉNÉRAL

Site Internet : http://desamiantage-cote-d-or.fr/

E-mail : contact@sasjobard.fr

Effectif moyen : 18 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 5 854 519 **Tranche de classification :** CA7

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement	18	16/09/2024
3181	Couverture en plaques nervurées ou ondulées		16/09/2024
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

28/09/2026 08:27

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.